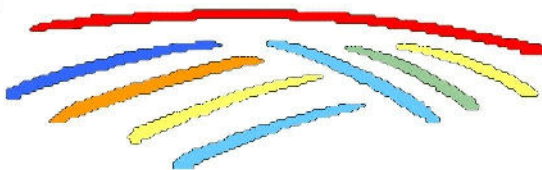




**ARDEAR**  
**Rhône-Alpes**



Association Régionale de Développement de l'Emploi Agricole et Rural

# **RAPPORT D'ACTIVITE**

# **2009**

(période du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009)

**ASSEMBLEE GENERALE DU 12 JANVIER 2010**  
**à SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET (69)**

# VIE ASSOCIATIVE

**Référents paysans** : membres du bureau

**Salarié** : Romuald Wack - 6 rue Claudius Collonge – 69002 LYON – [ardear.ra@wanadoo.fr](mailto:ardear.ra@wanadoo.fr)  
tél. :04 78 37 32 85 – fax : 04 72 41 79 22

## La mobilisation de l'équipe associative

Les administrateurs de l'ARDEAR sont au nombre de 12. Il n'y a pas de représentant de la Savoie. Depuis le CA du 6 janvier 2009, le bureau est composé de Thérèse NESME (Trésorière) et Paul CHATAIGNON (Président). Pour renforcer le bureau, l'ensemble des membres du CA ayant une adresse courriel ont également reçu les convocations et ordre du jour des réunions. Jean Baptiste GALLOT et Jean DELOBRE ont participé régulièrement au bureau.

Le renforcement des instances de gouvernance de l'ARDEAR est une priorité urgente. L'AG de décembre 2008 a tenté de donner envie aux membres de s'impliquer dans la vie de l'association. Les membres du bureau vont rencontrer d'ici la fin 2009 l'ensemble des structures départementales pour affirmer cette nécessité. L'AG de janvier 2010 devra décider du lancement d'un DLA (Dispositif Local d'Accompagnement).

Le conseil d'administration s'est réuni 4 fois et le bureau 14 fois (4 réunions téléphoniques). Trois des quatre CA de la période ont été ouverts à des représentants supplémentaires et aux salariés des structures départementales. Ces réunions ont permis de définir les orientations à court terme sur les questions des relations villes-campagnes (09/09/08 & 21/04/09) et d'autonomie alimentaire des élevages (06/01/09). Le quatrième CA (27/10/08) a été un temps de préparation de l'AG de 2008.

## Des mouvements au sein de l'équipe des salariés

François MONAT a quitté l'ARDEAR en décembre 2008, c'est Géraldine PICOT CUEVAS qui a repris le poste de chargé de mission « relations villes-campagnes » à mi-temps et d'animation du groupe PPENSE dans le Rhône à 15% de son temps. Honorine PERINO a repris son poste en septembre 2008 pour repartir en congé maternité en mars 2009. C'est Gilles PEREAU qui a de nouveau assuré son remplacement à partir de mars 2009 sur le projet semences. Marie PUIPIER est revenue en juin 2009 pour remplacer Stéphanie PIVETEAU, qui repart en congés maternité en août 2009, sur le projet PPENSE.

## Travail avec les structures départementales

L'ARDEAR travaille en étroite relation avec les huit structures départementales membres : ADDEARs et Confédérations paysannes. Les relations se traduisent de deux manières : pilotage de l'ARDEAR via les représentants élus en CA, et des échanges de prestations et de compétences, facturées ou non.

## La Lettre d'Information Régionale (LIRE)

La Lettre d'Information Rhône-Alpine est un bulletin de 6 pages envoyé quatre fois par an aux membres des comités départementaux, collectifs et conseils d'administration des confédérations paysannes et ADDEAR de Rhône-Alpes (180 exemplaires). Rédigée par les animateurs régionaux, elle a pour but d'informer les militants de l'avancée des actions et projets menés à l'échelle régionale. Quatre éditions ont été envoyées entre juillet 2008 et juin 2009.

# STRUCTURATION D'INPACT RHÔNE-ALPES

**Référents paysans** : Paul Chataignon

**Salarié** : Romuald Wack

**Coordonnées** : 6 rue Claudius Collonge – 69002 LYON – [ardear.ra@wanadoo.fr](mailto:ardear.ra@wanadoo.fr)  
tél. : 04 78 37 32 85 – fax : 04 72 41 79 22

Un chantier important a été mis en route en juillet 2007 pour aider à la structuration du réseau INPACT en Rhône-Alpes. La question que se posaient l'ensemble des partenaires : « comment faire évoluer l'organisation et la structuration d'INPACT RA pour mieux valoriser les synergies ? ».

## ***Rappel des résultats attendus***

Les partenaires souhaitent améliorer la **lisibilité** et l'**efficacité** d'INPACT au service des membres du réseau et du développement durable en Rhône-Alpes. En mettant en évidence la cohérence et les synergies du réseau et en précisant les rôles et fonctions d'INPACT en Rhône-Alpes, les membres d'INPACT feront des propositions pour une structuration efficace et formuleront un plan d'action sur 5 ans.

## ***La méthode de travail utilisée***

Pour parvenir à ces résultats, le réseau a fait appel à un cabinet extérieur (Hors saison, Agnès Coiffard). Le travail s'est déroulé en trois phases (voir rapport activité 2007-2008) :

- un temps d'expression *individuelle* de chacune des structures pour permettre aux partenaires de se connaître et de partager leurs vision d'INPACT ;
- un temps de travail en commun pour définir les valeurs communes, formuler les enjeux de l'agriculture durable au niveau de la région, construire et donner forme au projet d'ensemble d'INPACT et construire une feuille de route opérationnelle ;
- un temps de concertation et de décision pour valider l'ensemble du travail.

Le groupe a progressivement rempli un document pour mettre par écrit le résultat de ce travail.

## ***Les résultats obtenus***

Un premier temps collectif le 17 juin 2008 (voir rapport activités 2007-2008) a permis aux partenaires de mieux se connaître et d'exprimer leurs attentes et de construire un cadre à alimenter pour une présentation suffisamment explicative et rapide d'INPACT RA, qui permette à la fois à chaque membre du réseau de s'approprier une trame simple, concrète et descriptive du réseau et de pouvoir l'utiliser en externe pour valoriser le réseau INPACT plus facilement.



A travers 4 journées de formation (17/10/08, 24/11/08, 12/01/09, 16/03/09), le groupe a alors complété ce cadre : « Synthèse de l'étude de structuration du réseau INPACT Rhône-Alpes » disponible auprès de Romuald sur simple demande. Ce document présente :

- la carte d'identité d'INPACT RA : ses 9 membres, ses grands principes, son objet, ses domaines d'action, ses moyens, ses compétences et ses méthodes...
- son analyse de l'agriculture en Rhône-Alpes : « l'agriculture perd du terrain et perd des hommes... sur les territoires de Rhône-Alpes »
- son tableau de bord (finalités et objectifs des actions) en 7 axes
- et sa feuille de route pour 2009-2012 qui définit 10 actions prioritaires

## ***Le plan d'action INPACT Rhône-Alpes 2009-2012***

Le plan d'action définit 10 actions communes d'INPACT et l'organisation des groupes de travail pour les mener à bien. Les 10 actions retenues sont :

1. la rédaction et la diffusion d'un **document « ressources réseau »** pour donner une lisibilité et une cohérence globale aux actions des différents membre
2. la création d'un **annuaire des compétences** et expériences au sein d'INPACT
3. la rédaction et la diffusion d'un **agenda commun des actions**
4. l'organisation, chaque année, d'une « **journée acteurs** » pour permettre l'échange entre les acteurs de l'agriculture durable en Rhône-Alpes
5. la mise en place et l'animation d'un groupe d'échange sur les **outils de la durabilité**
6. la mise en place et l'animation d'un **réseau de démonstration commun** aux membres d'INPACT
7. la réalisation d'un **module commun de formation pour les porteurs de projets agricoles** et la reconnaissance de ce module dans les dispositifs d'accompagnement à l'installation (PPP...)
8. conduire des **actions sur le foncier agricole** auprès des collectivités territoriales
9. organiser et animer le recueil et la diffusion des informations sur les candidats à l'installation, le foncier, les cédants
10. mettre en place une plate-forme de produits pour la **restauration collective**.

### ***Les suites à donner pour mettre en œuvre ce plan***

Le comité de pilotage INPACT a identifié trois leviers à actionner pour démarrer :

1. Embaucher **un animateur salarié** pour INPACT Rhône-Alpes
2. Créer un **outil de travail collaboratif** à distance (Internet)
3. Choisir parmi les dix actions la ou **les actions prioritaires** à mener en 2010

Pour cela, une demande de financement a été déposée en juin 2009 auprès du Conseil Régional et de l'Union Européenne (FEADER). Cette demande porte sur le financement d'un mi-temps salarié d'animation, sur la réalisation et l'hébergement d'un site Internet / espace de travail collaboratif en ligne et sur la réalisation des actions 1 à 4 du plan d'actions.

## **PROMOTION DE L'AGRICULTURE PAYSANNE**

**Référents paysans** : membres du bureau et du CA

**Salarié** : Romuald Wack

### ***La mise à jour de la charte agriculture paysanne et de l'outil de diagnostic***

***La charte de l'agriculture paysanne et son outil de diagnostic informatique ont été élaborés entre 1997 et 2001. Ils ont permis de collecter des références et d'aider des paysans à engager une démarche d'agriculture paysanne. De nombreux projets, collectifs et individuels, ont émergé, notamment en faveur de la relocalisation des échanges et de l'autonomie. Il est donc devenu nécessaire de les mettre à jour et d'élargir leur utilisation pour rendre lisible l'agriculture paysanne par tous, agriculteurs et consommateurs.***

#### **Rappel des objectifs et des enjeux**

En 2007, les paysans et partenaires de l'ARDEAR ont exprimé des attentes auxquelles les outils existants ne pouvaient pas répondre :

- x communiquer sur ses pratiques inscrites dans une démarche d'agriculture paysanne,
- x rendre lisible l'agriculture paysanne auprès du plus grand nombre,
- x adapter la à certaines productions spécialisées : maraîchères, fruitières et vigneronnes.

A partir de là, les paysans et animateurs des ADDEAR et Confédération Paysannes de Rhône-Alpes ont contribué à réviser la charte et à améliorer l'outil (voir rapport d'activité 2007-2008). Ce travail a été fait en collaboration étroite avec la FADEAR. La période 2008-2009 a permis de tester et d'ajuster les nouveaux outils.

### Une phase de test de la nouvelle charte

Le nouvel outil a été testé en trois temps :

- septembre 2008 : avec l'animateur FADEAR chez Jean Delobre (paysan vigneron) en Ardèche et chez Cyrille Moulin (maraîcher vente directe) dans le Rhône
- hiver 2008 – printemps 2009 dans le Rhône à l'occasion de formations – diagnostics collectifs avec une vingtaine de paysans (maraîchage, fruits) impliqués dans des circuits-courts (@ deux pas des champs, AMAP...)
- en juin-juillet 2009, dans le but de réaliser une ferme ouverte, une dizaine de diagnostics ont été faits dans la région par Caroline Dumont (stagiaire)

Ces tests ont permis d'ajuster certains critères et indicateurs (consommation de plastiques, main d'œuvre salariée, bilan apparent...) et d'améliorer et simplifier le questionnaire. L'outil devra être opérationnel fin 2009.

## Rendre l'agriculture paysanne lisible

### Des formations

Pour permettre aux équipes des structures départementales de diffuser la charte d'agriculture paysanne et de réaliser des actions pour la promouvoir, nous avons organisé deux cycles de formations.

- deux journées de formation (06/11/08 - 30/01/09) *des « référents paysans de l'AP »* : ont permis à 14 paysans (dont 4 de Rhône-Alpes) de connaître la charte de l'AP et d'apprendre à créer un événement (ferme ouverte, formation...) autour de l'agriculture paysanne.
- trois journées de formation (10/06, 10/09 et 06/11/2008) *des animateurs-salariés* ont permis à 16 animateurs des ADDEAR, Confédération Paysanne et ARDEAR de Rhône-Alpes d'acquérir les compétences pour réaliser des diagnostics et accompagner des groupes de paysans à la réalisation d'actions en faveur de la diffusion de l'agriculture paysanne.

### Intervention dans les centres de formation

A la demande du CFPPA de Die (22/01/09) et la MFR de St Romain de Popey (05/05/09), Romuald a présenté la charte d'agriculture paysanne à des élèves en BPREA et ayant un projet d'installation. A St Romain de Popey, les stagiaires ont visité la ferme de François Grange. La réaction des stagiaires a été très positive : par une approche technique, nous avons pu aborder des questions d'ordre politique et de choix de société. Nous renouvellerons l'expérience en privilégiant les visites de ferme.

### Des outils de communication

Nous avons travaillé avec la FADEAR dans la mise à jour des jeux de panneaux pour présenter la charte d'agriculture paysanne. Deux jeux ont été achetés par l'ARDEAR et mis à disposition des départements.

Nous avons appuyé « @ deux pas des champs » dans la création de fiches de présentation des fermes au regard de l'agriculture paysanne sur leur site internet (voir ci-dessous le rapport sur les relations villes –





campagnes).

Nous appuyons publication d'article dans les journaux agricoles départementaux (Loire, Rhône...). Ces articles présentent en général des expériences concrètes de l'agriculture paysanne sur des fermes de Rhône-Alpes.

En juillet 2009, une plaquette « faire le diagnostic de sa ferme au regard de l'agriculture paysanne ? » est en cours de conception.

### *Actions de démonstration autour de l'agriculture paysanne*

**Depuis plusieurs années l'ARDEAR anime en Rhône-Alpes un réseau de fermes de démonstration. Au même titre que la formation, l'objectif de telles actions est de donner à des paysans les moyens de pratiquer l'agriculture paysanne sur leurs fermes. C'est par la rencontre entre paysans sur des fermes et le partage de pratiques que se fait cet échange de savoir et de savoir-faire.**

#### **Des fermes ouvertes pour échanger entre paysans et se former**

En participant aux **seize** actions de démonstrations ("fermes ouvertes"), **plus de 150 paysans** ont appréhendé les moyens pour engager une démarche d'agriculture paysanne ou améliorer leurs pratiques. Ils ont pu échanger avec d'autres citoyens : consommateurs, élèves en formation, élus...

<b>Date et Lieu</b>	<b>Contenu</b>	<b>Participants</b>
<b>8 juillet 2008 (74)</b>	Semences : voir ci-après	7 paysans
<b>25 juillet 2008 (07)</b>	Semences : voir ci-après	27 dont 5 paysans
<b>28 juillet 2008 (07)</b>	Semences : voir ci-après	14 dont 6 paysans
<b>15 septembre 2008 (38)</b>	Semences : voir ci-après	27 dont 13 paysans
<b>5 octobre 2008</b> à Frontenas (69) Organisée avec la CP 69	Visite d'une exploitation laitière. Le paysan a présenté les points forts de sa ferme au regard de la charte et expliqué le cheminement réalisé pour avancer dans la démarche d'agriculture paysanne : <ul style="list-style-type: none"> <li>– <b>autonomie alimentaire</b> : foin et céréales intégralement produites sur la ferme. Séchage du foin en grange avec de l'air chauffé grâce à l'énergie solaire.</li> <li>– <b>Autonomie énergétique</b> : récupérateur d'énergie sur le tank à lait pour la production d'eau chaude</li> <li>– Démarche d'agriculture biologique pour diminuer la pression sur <b>l'environnement</b> et améliorer la <b>qualité des produits</b>.</li> </ul>	54 dont 18 paysans
<b>28 octobre 2008</b> à La Salette Fallavaux (38) Organisée avec l'ADDEAR 38	Ferme ouverte sur les énergies renouvelables et notamment la méthanisation à la ferme afin d'améliorer <b>l'autonomie énergétique</b> et de diminuer <b>l'impact sur l'environnement</b> . La ferme visitée a pour projet d'installer à court terme une petite unité de production de biogaz à partir des déchets agricoles. Les participants ont également échangé sur les possibilités d'insérer les petites unités de production de biogaz dans le territoire (commune, communauté de communes) en collectant les déchets et en distribuant de l'énergie, participant ainsi au développement local.	13 dont 11 paysans
<b>27 novembre 2008</b> à Vivans (42) Organisée avec l'ADDEAR 42	Découverte de l'agriculture paysanne par un public mixte d'agriculteurs et de futurs agriculteurs. La ferme visitée a permis de montrer la participation de la ferme au <b>développement local</b> (matériel en CUMA, entraide locale), sa bonne <b>autonomie</b> (énergie et alimentation par une bonne valorisation de l'herbe dans la ration des animaux) et la pertinence des choix économiques (progressivité, autoconstruction) facilitant la <b>transmissibilité</b> de la ferme.	4 paysans
<b>26 avril 2009</b> à Epagny (74) Organisée avec la CP 74	Découverte de l'agriculture paysanne sur une ferme laitière en zone de montagne. La ferme visitée a permis de montrer l'implication de l'éleveur dans la <b>valorisation locale</b> de ses produits par la reprise et le développement d'une coopérative et d'un point de vente. La question des énergies renouvelable a été abordée.	

Date et Lieu	Contenu	Participants
<b>14 juin 2009</b> à St Jean Cheveku (73) Organisé avec la CP 73	Ferme ouverte sur les pratiques viticoles paysannes en Savoie. Réalisation et présentation du diagnostic AP de la ferme. Les points mis en avant lors de l'action de démonstration : <b>l'impact environnemental</b> de la ferme (elle est en Agriculture Biologique) et sa <b>dimension humaine</b> .	29 dont 13 paysans
<b>29 juin 2009 (74)</b>	Semences : voir ci-après	18 dont 10 paysans
<b>30 juin 2009</b> à St Christophe de la Grotte (73) Organisée avec l'ADDEAR 38	Ferme ouverte sur les énergies renouvelables. Visite d'une ferme produisant du biogaz à la ferme par méthanisation. Réflexion sur la mise en route d'un groupe de fermes d'expérimentation qui après avoir fait des diagnostics énergétiques simplifiés, évalueraient la rentabilité de la mise en place d'une unité de méthanisation à la ferme.	30 dont 12 paysans
<b>6 juillet 2009 (38)</b>	Semences : voir ci-après	19 dont 13 paysans
<b>8 juillet 2009 (42)</b>	Semences : voir ci-après	11 dont 9 paysans
<b>21 juillet 2009 (07)</b>	Semences : voir ci-après	6 dont 5 paysans
<b>5 septembre 2009</b> à Coux (07) Organisée avec l'ADDEAR 07	Découverte de l'agriculture paysanne par des paysans et des élus du territoire afin d'y favoriser l'agriculture paysanne. Les thèmes de la <b>répartition des volumes de production</b> et de <b>l'installation agricole</b> ont été développés.	10 paysans + les élus
<b>7 septembre 2009 (38)</b>	Semences : voir ci-après	30 dont 6 paysans

Le nombre d'actions de ce type se stabilise. L'outil de diagnostic est de plus en plus utilisé pour préparer les actions de démonstration.

*Ces actions de démonstration sont cofinancées par l'Union européenne et la Région Rhône-Alpes*



**Rhône-Alpes** Région

### ***Les autres actions du réseau de démonstration***

D'autres événements, appuyés par l'ARDEAR et conduits par les structures départementales, ont permis de promouvoir l'agriculture paysanne auprès d'un public plus large, sur des fermes ou non. On citera pour exemple :

- la réalisation d'un diagnostic sur une ferme dans l'Ain en vue d'organiser des fermes ouvertes.
- La réalisation de dépliants grand public pour présenter des fermes en démarche d'agriculture paysanne dans le Rhône.
- L'organisation de soirées débats autour de l'avenir de l'agriculture, en Savoie.
- l'acquisition de références et d'éléments de réflexion sur l'autonomie alimentaire des élevages en Rhône-Alpes afin d'alimenter un groupe de travail sur la question initié par le Conseil Régional.
- Les 6 et 7 septembre 2008 à Roanne, à l'occasion de la fête du lait, un groupe de paysans ont tenu un stand de présentation de l'agriculture paysanne, notamment pour expliquer l'importance de la relocalisation des échanges et son impact sur le modèle d'agriculture qu'il induit. Plus d'une centaine de personnes ont ainsi pu être sensibilisées.

Par ailleurs de nombreuses formations sont organisées par les structures départementales à l'occasion desquelles la démarche d'agriculture paysanne est présentée.

## *Perspectives 2009-2010*

### **Continuer les formations et les étendre à nos partenaires**

La diffusion de l'agriculture paysanne demande une connaissance minimum de la charte. Actuellement, les animateurs des structures de Rhône-Alpes sont pour la plupart capable de réaliser des diagnostics et d'animer des groupes d'échanges sur l'AP. Par contre, la formation des « paysans référents » par département devra être renforcée.

Nous organiserons en 2010 des journées de formation à destination de nos partenaires de RACCOURCI : les bénévoles et salariés sont demandeurs d'une meilleure connaissance de la charte afin qu'ils puissent mieux l'expliquer à diverses occasions : distribution de paniers, rencontres...

### **Renforcer l'utilisation du nouvel outil de diagnostic**

Nous devons trouver un moyen d'inciter à la réalisation de diagnostics soit sous forme de formations collective, soit sous forme individuelle, dans un but précis (communication, ferme ouverte, circuits courts...). Nous devons insister sur le fait que le nouvel outil de diagnostic est moins lourd à utiliser que le précédent. Pour ce, la plaquette « faire le diagnostic de sa ferme au regard de l'agriculture paysanne ? » devra être finalisée et diffusée.

## **AUTONOMIE ALIMENTAIRE DES ÉLEVAGES**

**Référents paysans** : Paul Chataignon (ARDEAR) et Daniel Jullien (Confédération paysanne)

**Salarié** : Romuald Wack, Gilles Pereau

*Depuis septembre 2006, l'ARDEAR participe aux groupes de travail initiés et animés par le Conseil Régional et ayant pour but de construire un dispositif d'aides pour favoriser l'autonomie alimentaire des élevages en Rhône-Alpes. En juin 2007 l'ARDEAR a présenté ses positions et propositions. Elle a aussi contribué à l'élaboration d'un outil de diagnostic, préalable obligatoire pour tout éleveur qui souhaite bénéficier des aides proposées par la Région.*

### **Les aides votées en janvier 2009**

Le dispositif d'aide voté fin janvier 2009 reprend en grande partie la contribution faite par l'ARDEAR :

1. l'éleveur doit d'abord réaliser un **diagnostic individuel** qui permet de mesurer le niveau d'autonomie alimentaire de l'élevage (achat aliments / besoins alimentaires) et d'explorer avec l'éleveur les pistes de progrès envisageables (troupeau, ration, assolement, gestion des prairies...).
2. Il peut ensuite, en suivant les préconisations inscrites dans le rendu du diagnostic, demander des aides pour :
  - faire évoluer son **assolement** pour augmenter la production de **protéines** sur la ferme
  - acheter une **salle de traite mobile** (en zone de montagne uniquement) afin de mieux valoriser la pâture
  - optimiser la **gestion de ses pâturages** (clôtures, abreuvoirs, chemins d'accès...)
  - moderniser ses **bâtiments d'élevage** afin d'améliorer la fabrication, le stockage et la distribution des aliments à la ferme
  - **investir collectivement** (CUMA) afin de favoriser la fabrication et le stockage d'aliments et d'améliorer l'entretien des prairies.

Le détail du dispositif est consultable sur le site internet du Conseil Régional à l'adresse : [http://www.rhonealpes.fr/TPL\\_CODE/TPL\\_AIDE/PAR\\_TPL\\_IDENTIFIANT/100/18-les-aides-de-la-region.htm](http://www.rhonealpes.fr/TPL_CODE/TPL_AIDE/PAR_TPL_IDENTIFIANT/100/18-les-aides-de-la-region.htm)



## ***L'implication de l'ARDEAR dans les diagnostics***

### **La contribution au test de l'outil**

En août – septembre 2008, l'outil a été testé sur une vingtaine de fermes. L'ARDEAR en a réalisé 5 (Ain, Loire et Rhône). Ce travail avait un double objectif : tester l'outil en tant que tel et tester le dispositif d'aide alors encore en cours d'élaboration. Des ajustements ont été faits en conséquence.

### **La diffusion de l'outil au sein d'INPACT Rhône Alpes**

Nous avons pris contact avec l'ensemble des partenaires d'INPACT pour savoir lesquels d'entre eux souhaiteraient s'impliquer dans ce travail, notamment pour la réalisation des diagnostics. Nous avons alors organisé trois journées de formation à l'utilisation de l'outil et mis en place un réseau d'échanges techniques. Aujourd'hui, l'ADABIO, Agri-Bio 07, les ADDEAR 07, 42 et 69, la FRCIVAM et l'ARDEAR peuvent réaliser des diagnostics et ont participé à ce groupe d'échanges « *INPACT-AAE* ».

### **La réalisation de diagnostic**

L'ARDEAR a été contactée pour réaliser 18 diagnostics dans l'Ain, l'Isère, la Savoie et la Haute Savoie. Nous tenterons d'organiser des temps collectifs pour la réalisation des diagnostics.

En Ardèche (3 diagnostics), dans le Rhône (dizaine) et la Loire (vingtaine), ce sont les ADDEAR qui réaliseront les diagnostics.

En tout, 140 diagnostics sont programmés pour 2009 sur l'ensemble de la région.

## ***Élargir le travail d'accompagnement***

Nous n'avons pas à proprement parler de compétences techniques salariées. La spécificité de notre réseau ARDEAR – ADDEAR est d'utiliser l'échange de pratiques et le travail collectif entre paysan pour progresser. Il nous faut développer et mettre en avant cette spécificité et nous appuyer sur les réseaux de techniciens existants. Nous devons mener une réflexion avec les départements pour organiser notre intervention sur la question de l'autonomie alimentaire des élevages et en particulier mettre en place un accompagnement des éleveurs après le diagnostic. Ce travail sera mené avec les partenaires d'INPACT.

L'ARDEAR continuera à participer aux groupes de travail du Conseil Régional sur cette question.

Nous resterons impliqués, avec Rhône Alpes Élevage (que le Conseil Régional a mandaté pour coordonner la partie technique) et les autres acteurs (Contrôle laitier, Chambres d'agriculture) dans le suivi technique du dispositif (améliorations de l'outil de diagnostic, travail de synthèse des diagnostics réalisés...).

# SEMENCES PAYSANNES

*Référents paysans* : Alain Plantier (maïs), Christian Dalmasso (céréales à paille)

*Salariés* : Honorine Périno, Gilles Pereau (remplaçant Honorine Périno) - [ardear.semences@wanadoo.fr](mailto:ardear.semences@wanadoo.fr)  
6 rue Claudius Collonge - 69002 LYON - tél/fax : 04.72.41.79.22

Dans le cadre de la promotion et du développement d'une agriculture paysanne en Rhône-Alpes, l'ARDEAR Rhône-Alpes appuie les initiatives de recherche d'autonomie dans les fermes, en particulier en matière d'autonomie semencière.

Ce travail repose à la fois sur la recherche de variétés paysannes de céréales, de bonne qualité alimentaire et adaptées à des pratiques culturelles durables, et sur la formation et l'échange d'expérience entre paysans. Les objectifs et les projets des paysans sont très variés.

Malgré des changements dans l'animation salariée, les actions menées depuis 2004 se sont poursuivies en 2008-09, impulsées par un groupe de paysans limité mais très motivé et entraînant un réseau bien plus vaste.

Le groupe semences de l'ARDEAR participe par ailleurs activement au Réseau Semences paysannes au niveau national, par sa présence et ses contributions aux CA et AG du RSP, sa participation au groupe blé, notamment lors des rencontres internationales « Renaissance de la biodiversité céréalière et savoir-faire paysan » de juin dans le Lot-et-Garonne. Une formation sur la conduite de projets collectifs liés à la biodiversité cultivée a également été co-organisée avec le RSP cette année.

## ***Les céréales à paille, un réseau dynamique à structurer***

---

### *Des variétés de plus en plus nombreuses et plus diffusées*

La réintroduction et la multiplication des variétés paysannes de céréales à paille se poursuit. Plus d'une centaine de variétés sont conservées et cultivées chez une trentaine de paysans aux projets variés. Nous n'avons pour l'instant pas fait de recensement exhaustif des variétés. Certaines variétés sont cultivées depuis plusieurs années et ont été bien multipliées et diffusées. Des mélanges de variétés sont cultivés sur de plus grandes surfaces, avec de nombreux avantages.

Certains paysans très engagés portent une grande partie de ce travail en maintenant sur leur ferme des collections de variétés importantes dont ils mettent les semences à disposition de tous. D'autres ont des collections plus modestes, mais peuvent se sentir isolés et avoir besoin de soutien. D'autres enfin sont simplement utilisateurs et pourraient maintenir quelques variétés pour la collectivité. Retrouver, remettre en culture, actualiser cette diversité de variétés paysannes demande de la patience et des efforts. Pour que le projet se poursuive et se développe, et que tout le monde puisse bénéficier de ces variétés paysannes, nous avons besoin de l'implication de chacun à son niveau.

### *Des dynamiques collectives matérialisées par des rencontres nombreuses*

Comme chaque année, des fermes ouvertes / visites d'essais ont eu lieu, qui ont rassemblé une cinquantaine de personnes, sur quatre fermes différentes. Elles sont destinées, d'une part, aux paysans déjà initiés, qui peuvent ainsi échanger sur les essais qu'ils mènent chez eux et comparer les différentes populations en les observant dans les champs. Ces rencontres sont aussi l'occasion de sensibiliser d'autres agriculteurs.

Au cours de l'été 2009, quatre visites ont été organisées (*pour mémoire : 3 fermes ouvertes sur les céréales à paille ont été réalisées en juillet 2008 et déjà rapportées dans le précédent rapport d'activités*) :

<p><b>Raphaël Baltassat</b> Avec la CP74 Le 29/06 à Loëx</p>	<p>À travers à la visite commentée de ses collections de variétés paysannes de blé, en pur et en mélange, et en expliquant ses démarches d'autoproduction - sélection de semences, Raphaël Baltassat a donné aux participants des éléments pour construire l'autonomie semencière de leur ferme et accroître la biodiversité cultivée dans les champs. La présence de boulangers a permis de préciser les attentes en terme de qualité des blés.</p>	<p>18 dont 10 paysans</p>
<p><b>Christian Dalmasso</b> Avec la CP38 Le 6/07 à Torchefelon</p>	<p>À l'occasion de la visite de sa ferme (parcelles, stockage et ateliers de meunerie et boulangerie), Christian a présenté ses pratiques de production et sélection de semences, de culture et de transformation. Il a ainsi montré aux participants qu'il est possible de conserver en collection et de cultiver en mélange et de faire évoluer des céréales anciennes adaptées à des pratiques paysannes respectueuses de l'environnement, et d'en tirer un revenu en les valorisant en pain.</p>	<p>19 dont 13 paysans</p>
<p><b>Ludovic Durif</b> Avec la CP38 Le 6/07 à St-Clair sur Galaure</p>	<p>En projet d'installation en boulangerie paysanne dans les Chambarans, Ludovic a expliqué les différentes facettes de son projet, présenté ses collections de blés anciens et montré en quoi les semences paysannes peuvent être une réponse adaptée à des conditions de culture difficiles et à une recherche de qualité des produits. Son exposé a suscité le débat et l'échange d'expérience parmi les paysans plus expérimentés présents à cette journée.</p>	<p>14 dont 8 paysans</p>
<p><b>Bruno Coeuignart</b> Avec l'ADDEAR 07 Le 21/07 à Vernoux</p>	<p>À l'occasion du battage de son blé de pays, Bruno Coeuignart a présenté sa démarche globale d'agriculture paysanne. Les participants ont constaté qu'il est possible de vivre sur une petite ferme, avec une activité diversifiée (élevage, dressage, maraîchage, céréales) et autonome ayant recours à la traction animale. L'autonomie semencière, la conservation de variétés locales et la valorisation de leurs qualités par la transformation (pain) sont des composantes essentielles de ce système.</p>	<p>17 dont 6 paysans</p>

Une visite de la station expérimentale de Changins en Suisse était également proposée le 15 juin. Nous souhaitons donc mieux connaître les travaux des chercheurs suisses proches de chez nous et prendre des contacts. Les paysans présents (10 personnes) ont ainsi eu un aperçu de leurs méthodes de sélection et de leurs modes de conservation des ressources génétiques, ainsi que de leurs collections et du système suisse encourageant la diversité génétique agricole. Les travaux des chercheurs et des paysans peuvent être complémentaires pour peu que se tissent des liens équilibrés.

La **Rencontre des Semis**, bourse d'échange de graines, est un événement annuel mobilisateur. Le 15 septembre 2008, la troisième édition se tenait dans une ferme de l'Isère, chez Ludovic Durif-Varambon. Actuellement salarié dans une boulangerie pâtisserie, Ludovic a un projet d'installation comme paysan boulanger, à la recherche de variétés de blé de bonne qualité alimentaire. Le matin, Shabnam Anvar, juriste, est intervenue pour rappeler la réglementation des échanges de semences et les droits de propriété intellectuelle. L'après-midi, les participants ont fait le point sur les collections maintenues dans leurs fermes. Une trentaine de personnes étaient présentes. Les discussions ont confirmé le besoin d'une organisation collective suffisamment structurée pour pérenniser et partager les collections. Ce travail reste à mener. Un premier pas a été fait à travers la recherche de matériel de récolte adapté aux collections.

*Le groupe est dynamique et en croissance. Les populations cultivées donnent des résultats satisfaisants. L'enjeu est maintenant de renforcer les liens entre les personnes et la participation de tous au travail collectif.*

### ***Le maïs, un travail de longue haleine***

Depuis 2007, l'ARDEAR a entamé un travail avec une technicienne spécialisée dans la sélection pour l'agriculture biologique. Cette collaboration permet de formaliser, de suivre et de mettre en commun les essais menés par les paysans, ce travail ne pouvant être mené seul sur une ferme.

À l'automne 2008, les résultats des essais menés montrent que les populations restent moins productives que les hybrides, mais que les différences de rendement s'atténuent dans les conditions de culture les moins favorables. En revanche, ces populations confirment année après année leur richesse en protéines, bien supérieure aux hybrides.

Les résultats des essais 2008 ont été restitués au cours d'une formation sur deux jours :

<p><b>Choisir et produire ses semences de maïs population</b></p>	<p>les 21 et 27/10/2008 chez F.Sausse, Chabeuil (26), et chez D.Novel, Châteauneuf (73) <i>Intervenante :</i> Valérie Abatzian (Grain'Avenir)</p>	<p>Cette journée de formation nous a permis de restituer les résultats des essais menés en 2007 chez Alain Plantier, et en 2008 chez Denis Novel et François Sausse, de s'exercer, sur la parcelle, à évaluer des pieds de maïs en vue d'une sélection, et de proposer, au vu des enjeux et difficultés, des stratégies pour améliorer nos maïs : travail sur une variété en particulier, création d'une population composite, acquisition de références, renforcement de l'organisation collective, valorisation.</p>	<p>12 dont 7 paysans (le 21) 8 dont 3 paysans (le 27)</p>
---	---	--	---

En 2009, des essais sont suivis chez cinq paysans sur les questions de densité de semis, d'associations maïs - protéagineux, de mélanges de populations, ainsi que des parcelles isolées de conservation / multiplication de semences. Les réussites de ces cultures sont variables et donneront peut-être des résultats inégaux à la récolte. Mais, échec ou réussite, des enseignements pourront toujours être tirés de ces essais.

*La participation des paysans fluctue beaucoup, pour les rencontres comme pour les essais. Ils peuvent être découragés par les résultats un peu décevants en termes de rendement, l'échelle de temps (plusieurs années pour améliorer une population) et les difficultés techniques (notamment isolement des parcelles). Néanmoins un petit groupe reste motivé. S'il poursuit le travail, les résultats se verront et encourageront d'autres à les rejoindre.*

## Les fourragères

Au printemps 2008, une trentaine d'échantillons de semences de graminées et légumineuses ont été diffusées au sein d'un groupe réduit d'une paysans. Ceux-ci les ont semés, les multiplient et les observent.

Compte-tenu de la complexité du sujet, nous avons décidé de nous limiter du point de vue de l'expérimentation à ces actions localisées. D'autres groupes travaillent sur les variétés de prairies, avec l'appui de l'INRA. Nous avons souhaité attendre qu'ils aient des résultats probants avant d'éventuellement les diffuser.

Nous préférons, en attendant, concentrer notre énergie sur de la formation et de l'échange d'expérience, sur le thème plus global de l'autonomie des élevages et dans le cadre du programme régional. Une formation a été organisée en décembre 2008 et janvier 2009.

<p><b>Choisir et produire ses semences fourragères</b></p>	<p>Les 1/12/08 et 26/01/09 à la Tour du Pin (38) <i>Intervenants :</i> Hervé Cournède (paysan) Laure Chazelas (FRCivam Limousin)</p>	<p>J.1 - À partir de son expérience personnelle, Hervé Cournède a proposé aux stagiaires des méthodes pour réussir ses semis et ses récoltes de graines de fourragères, et réaliser des mélanges fourragers de bonne qualité. J.2 - A partir de l'expérience du groupe "herbe" en Limousin, l'intervenante a donné aux stagiaires des outils pour comprendre le fonctionnement de l'herbe et ainsi mieux valoriser leurs surfaces de pâturages et de foin.</p>	<p>7 dont 4 paysans (J.1) 4 dont 3 paysans (J.2)</p>
--	--	--	--

*La participation a été faible. L'entrée par les semences, en décalage avec le contenu réel de la formation (et sans doute les attentes plus larges des éleveurs) a pu en dissuader certains. Les besoins des agriculteurs en terme d'autonomie, notamment fourragère, vont au-delà de la question des semences. Il pourrait donc être utile d'élargir notre champ d'action.*

## *Perspectives*

---

L'année 2009-10 marquera un tournant dans le projet Semences paysannes, avec le départ définitif des salariés qui en assuraient l'animation depuis 2004 (Honorine) et 2007 (Gilles).

Les expérimentations sur les maïs population doivent se poursuivre, malgré les difficultés qui peuvent être rencontrées, et la collaboration avec Valérie Abatzian permet d'avancer plus vite et de rassurer les paysans intéressés mais sceptiques. La coordination doit se renforcer sur les céréales à paille de façon à mieux partager à la fois l'information et les responsabilités. La lettre d'information sur les semences est appréciée par les paysans.

Au-delà des questions de semences paysannes, c'est l'autonomie en général qui intéresse les paysans. Le travail mené, notamment en matière de formation et d'accompagnement, pourrait s'élargir aux thèmes de l'élevage, de l'énergie, des pratiques agricoles. Notre action rencontrerait ainsi davantage de préoccupations des paysans.

Les pistes d'action pour 2009-10 sont donc :

- poursuivre le travail d'expérimentation sur les céréales à paille : essais, formations et démonstrations. Réflexion sur l'organisation collective (maintenance et diffusion des variétés, langage et critères communs pour les décrire). Organisation de tournées de visite des parcelles à plusieurs moments de l'année (printemps et été) pour permettre les comparaisons entre variétés. Financement et mise en place d'une solution pérenne pour les récoltes.
- poursuivre le travail d'expérimentation sur les maïs population : appui aux agriculteurs pour la mise en œuvre de leurs essais et la sélection des semences, suivi de populations adaptées, création d'une population composite. Recherche sur les caractères de qualité des variétés. Réflexion sur l'organisation collective (structuration pour la conservation des populations).
- poursuivre le travail de sensibilisation des agriculteurs, mais aussi des élus, des consommateurs et des autres acteurs des filières. Prolonger les contacts avec les meuniers et les boulangers en vue d'une valorisation des variétés anciennes. Communiquer à destination des jeunes en formation et utiliser Internet pour faire connaître notre travail et publier des références.
- animer la réflexion sur l'évolution du projet, notamment l'élargissement des sujets d'intervention autour des thème de l'autonomie en général.



# RELATIONS VILLE-CAMPAGNE ET CIRCUITS COURTS DE COMMERCIALISATION

*Référents paysans* : Paul Chataignon, Alain Lhopital, Jean-Louis Nicolas et Cyrille Moulin.

*Salariés* : Martial Granjon (ADDEAR 42), Mathieu Poisson (ADDEAR 07), Herbert Leleu (ADDEAR 73) et François Monat puis Géraldine PICOT CUEVAS (ARDEAR / ADDEAR 69)

8 quai Maréchal Joffre - 69002 Lyon - [ardear.villecampagne@orange.fr](mailto:ardear.villecampagne@orange.fr) - 04.78.38.29.20

## ***Rappel du rapport d'orientation 2008***

---

Dans la Loire, les producteurs souhaitent continuer à s'impliquer dans le développement de circuits de proximité : accompagnement du développement des AMAP\*, travail avec la restauration scolaire, éducation à l'alimentation et promotion d'une consommation responsable.

Dans le Rhône, les stages « démarche d'agriculture paysanne et circuits courts » seront à nouveau proposés aux producteurs du département engagés en circuits courts. Ce type de stage pourrait avoir lieu dans d'autres départements.

L'ARDEAR souhaite pouvoir soutenir les départements qui projettent de développer des actions d'échanges ville-campagne (recenser les idées et les projets en gestation au sein des structures départementales et ouvrir un nouveau chantier d'appui au réseau).

Enfin, une partie du travail à accomplir consistera bien sûr à poursuivre les actions en cours et les mener à bien: projet LIPROCO\*, constitution d'un collectif lyonnais – et pourquoi pas, à terme, régional ? - de circuits courts.

## ***2008-2009 : une période charnière dans l'animation et les projets***

---

Cette année a connu des changements importants : changement de l'animateur en décembre 2008, changement des projets et changement de la mobilisation des paysans autour de ce travail. Suite à la mise en place et l'autonomisation de la plate-forme @ deux pas des champs, deux conseils d'administration élargis de l'ARDEAR Rhône Alpes ont été réalisés en septembre 2008 et en avril 2009 pour le redémarrage de nouvelles activités sur le thème des relations ville-campagne et des circuits courts : impliquer davantage de paysans et de façon régulière, réfléchir ensemble sur les thématiques prioritaires et s'organiser pour mettre en place des actions concrètes en fonction de nos moyens. A l'issue d'un premier travail, cinq grandes finalités ont été définies : alliances militantes et promotion de l'agriculture paysanne auprès des citoyens-consommateurs, lien culturel entre territoires ruraux et le monde urbain, relocalisation des échanges, solidarité et dialogue pour prévenir les conflits, avoir des campagnes vivantes. Voici les missions concrètes et prioritaires que l'ARDEAR s'est fixée :

- ❑ Communiquer et échanger sur l'éthique des circuits courts (transparence, garantie, notion d'agriculture paysanne...) : notamment en mutualisant et capitalisant des expériences de circuits courts, en travaillant en partenariat avec différentes structures de circuits courts, au travers de RACCOURCI, LIPROCO\*...
- ❑ Accompagner l'émergence des projets départementaux de création de circuits courts, en lien avec l'animateur et le paysan référent local : appui de producteurs en inscrivant leur projet dans l'agriculture paysanne, participation à l'émergence ou à la structuration d'approvisionnement collectif en produits de l'agriculture local (restauration scolaire, épicerie sociale et solidaire... ).
- ❑ Continuer à apporter un appui à la plateforme @ 2 pas des champs, plus spécifiquement sur les questions liées à l'agriculture paysanne : diagnostics, réalisation et saisie de fiches de présentation de ferme sur le site internet, impliquer davantage les producteurs dans le lien avec les consommateurs lors des distributions ou d'évènements organisés sur les fermes).

## ***RACCOURCI : collectif de circuits courts rhodaniens***

---

L'ARDEAR a participé à la mise en place du collectif circuits courts « RACCOURCI », né de la préoccupation commune de rassembler les différentes initiatives distribuant des paniers sur Lyon et ses environs, revendiquant une agriculture citoyenne et territoriale, dans le cadre d'une économie sociale et solidaire, et via un mode de distribution responsable. RACCOURCI regroupe les structures suivantes : @ deux pas des champs, Alliance PEC Rhône Alpes et Rhône, Alter-Conso, Arbralégumes, Croc'Ethic et l'ARDEAR Rhône Alpes.



Grâce à des financements de la ville de Lyon et du Conseil Régional RA, RACCOURCI a réalisé une plaquette « manger local pour aller plus loin », qui promeut sa démarche auprès des consommateurs et présente les grandes lignes de la charte du collectif (qui reprend les critères de l'agriculture paysanne).

Les objectifs du collectif RACCOURCI sont les suivants :

1. Sensibiliser et communiquer sur les circuits courts de l'économie sociale et solidaire : au grand public, aux agriculteurs, aux élus et décideurs, aux acteurs des circuits courts...
2. Aider à l'émergence de nouveaux projets de circuits courts : formation et appui aux porteurs de projets, capitalisation des expériences et création de ressources documentaires.
3. Renforcer les acteurs des circuits courts à travers une dynamique collective : mise en réseau, partage et mutualisation de l'information (une carte googlemap centralise déjà tous les points de distribution et des fermes dans le Rhône), étendre le collectif et être un espace de projets.
4. Échanger et progresser en matière de garantie et transparence : vis-à-vis des consommateurs et entre acteurs au sein du collectif (réflexion sur les systèmes de garantie), et veiller au respect de la charte.

### **Perspectives à court terme**

Un travail est engagé sur notre capacité à communiquer de manière transparente les pratiques de production, de transformation et de distribution/vente. Comment répondre concrètement aux exigences des consommateurs en terme de garantie ? Au delà de la certification AB\* qui prend en compte uniquement des critères environnementaux, la charte de l'agriculture paysanne propose aux structures en circuits courts une analyse globale pour des pratiques durables (social.<sup>t</sup>, écono.<sup>t</sup> et environ.<sup>t</sup>). Par ailleurs, le collectif RACCOURCI travaille avec Terre de Liens sur l'accès solidaire et collectif au foncier. Enfin, il recherche un financement pour son animation en 2010 (1 j/semaine).

## ***Participation à la création de circuits courts***

---

### **Accompagnement de producteurs**

L'ARDEAR a participé aux stages « démarche d'agriculture paysanne et circuits courts » réalisés par l'ADDEAR du Rhône début 2009, à destination de producteurs engagés chez Alter Conso, @ deux pas des champs, Croc'Ethic, et/ou dans des AMAP\*, magasins et marchés de producteurs.

L'ADDEAR de la Loire a accompagné la réflexion de 5 agriculteurs du sud Forez et du Puy de Dôme sur la création d'un projet collectif de transformation et de vente de lait de brebis. Une rencontre a été organisée, elle a permis de donner un cadre et une méthode de travail à ce groupe d'agriculteurs et de définir des priorités dans le montage de leur projet (formes juridiques, montage financier...). Mais compte tenu de son ampleur et de sa technicité, nous avons convenu que nous n'avions pas les capacités de les accompagner davantage.

L'ADDEAR 42 a fait émerger un projet de marché à la ferme sur le territoire de la vallée du Gier en partenariat avec des producteurs bio locaux, avec l'objectif d'un marché hebdomadaire à terme.

L'ADDEAR 07 (avec l'appui de l'ARDEAR et l'ADDEAR 42) a suivi un groupe d'éleveurs de l'association Régal Viande, qui a le projet de créer un circuit court en produits carnés (en raison de la disparition progressive des bouchers). Nous avons organisé une formation qui a permis de faire émerger une dynamique collective et d'avancer sur la définition du projet de ces paysans.

L'ADDEAR 42 ainsi que l'ADDEAR 73 ont également participé à la mise en place d'AMAP\* (organisation de réunions, formations...).

### **Structuration d'approvisionnement collectif en produits de l'agriculture local (restauration scolaire, épicerie sociale et solidaire... )**

L'ADDEAR de la Loire a participé à une rencontre qui traitait de l'approvisionnement de la restauration collective et de l'approvisionnement local, organisée par la Sous Préfecture de Roanne. Elle s'est positionnée comme partenaire possible dans la mise en oeuvre d'actions sur ce thème.

L'ADDEAR 42 a aussi accompagné un projet de création d'une Epicerie Sociale et Solidaire, localisée à Andrézieux Bouthéon, et qui souhaite proposer des produits locaux à ses clients.

Enfin, l'ADDEAR 42 a été en charge de coordonner l'approvisionnement de repas, à partir de produits locaux, qui seront servis dans la cadre d'un Forum Social Local en septembre prochain dans le Forez.

### ***Suivi d'@ 2 pas des champs***

La plateforme internet « @ deux pas des champs » (portée par l'association « Insertion et Terroirs », initiée en 2007 par l'ARDEAR et l'association de réinsertion Estime) fonctionne comme un circuit court de distribution où les consommateurs passent commande sur internet et sont livrés sur leur lieu de travail ou sur un point de distribution ouvert à tous. Ses objectifs sont de promouvoir une agriculture paysanne, favoriser le lien producteurs – consommateurs ainsi que l'insertion de demandeurs d'emploi. Début 2008, l'ARDEAR a accompagné « @ 2 pas des champs » dans sa phase de test de son fonctionnement, avec l'embauche d'Antoine Jan pour administrer la structure, assurer sa pérennisation et lui permettre d'être autonome (ne plus dépendre de l'ARDEAR).

Une seconde salariée a été recrutée en juillet 2008 (pour la gestion des commandes) puis deux autres salariés en 2009 (pour la distribution des paniers), ce qui a permis au directeur de consacrer d'avantage de temps au volet commercial, et à l'ARDEAR de se dégager du portage de la plateforme. L'ARDEAR a toutefois gardé un rôle extérieur d'appui et de référence plus particulièrement sur les questions éthiques de défense de l'agriculture paysanne et du lien paysans/consommateurs. Ponctuellement, elle a aussi apporté un soutien lors de moment difficiles, afin d'assurer la pérennité d'@ 2 pas des champs.

### **Capitalisation de la mise en place du projet (2004 à 2008)**

François MONAT a réalisé un document de synthèse présentant le travail mené autour de la plateforme @ 2 pas des champs : déroulement chronologiques du projet (grandes phases depuis son émergence en 2004 jusqu'au démarrage des activités en 2008), tableau synthétique permettant une lecture critique du rôle de l'ARDEAR dans ce projet, et évaluation après 1 an d'activité.

### **Diagnostics agriculture paysanne et fiches internet**

La plupart des producteurs d'@ 2 pas des champs ont réalisé le diagnostic agriculture paysanne de leur ferme (en formation collective organisée par l'ADDEAR 69); suite à ça, l'ARDEAR a initié la réalisation d'outils de communication à destination des consommateurs, sous forme de fiches de présentation de ferme mise en ligne sur internet : description des pratiques de production et de transformation, résultats du diagnostic et engagements pris pour progresser au regard de l'agriculture paysanne.

### **Le travail en cours ou à venir**

- L'ARDEAR est en train de mettre en ligne les fiches de ferme sur le site internet d'@ 2 pas des champs et de travailler en lien avec les paysans et salariés d'Insertion et Terroirs ainsi que le webmaster du site pour améliorer la présentation graphique de ces fiches.
- L'ADDEAR 69 a organisé en décembre 2009 une ferme ouverte à destination des paysans et des salariés de structures en circuits courts pour présenter les fiches de ferme du site d'@ 2 pas des champs. D'autres évènements (fermes ouvertes...) pourraient être organisés en 2010.
- Insertion et Terroirs a besoin d'un appui d'animation pour impliquer davantage les producteurs d'@ 2 pas des champs dans la distribution et le lien avec les consommateurs.

## ***Perspectives globales***

---

### **Continuer à mutualiser les expériences au niveau régional et national**

RACCOURCI : élargir aux autres structures de circuits courts en accord avec notre charte : AVEC-Terre d'Envies, marchés de producteurs, plate-forme APROBIO et autres pour l'approvisionnement de la restauration collective... et élargir à l'échelle régionale Rhône Alpes.

LIPROCO\* : par manque de temps et de bénévoles disponibles, l'ARDEAR n'a pas pu participer aux comités de pilotage en 2009. L'animatrice y assistera début 2010 pour avoir une vision des projets actuellement menés, et voir si l'ARDEAR peut y trouver un intérêt : peut-elle se faire entendre dans ce lieu d'échanges ? Lui permet-il de communiquer sur l'agriculture paysanne avec les consommateurs ?

L'ARDEAR suit le travail engagé au sein d'INPACT\* national pour réfléchir et se positionner sur les circuits courts. Elle participe à l'enquête que vient d'initier la FADEAR\* : « Mise en valeur de l'agriculture paysanne au travers des circuits courts et de la vente de proximité », dont l'objectif est de mutualiser des témoignages et des contacts de paysans en circuits courts et pour dégager dans ces démarches les spécificités liées à l'agriculture paysanne.

### **Comment raccourcir les circuits longs ?**

Dans le contexte actuel de crise, comment peut-on diminuer les intermédiaires des filières en circuits longs ou permettre aux producteurs de se restructurer en circuits plus courts (vente directe ou un seul intermédiaire) ? L'enjeu est de ne plus dépendre des cours du marché et des aides de l'Etat et de l'UE, mais de dégager un revenu de manière plus autonome et durable, qui permette de vivre convenablement de son activité. Les solutions résident dans l'autonomie en amont de la production (alimentation des animaux, semences, apports organiques, sécurité foncière...), dans une meilleure valorisation de la production (transformation, AOC\* ou label de qualité...), mais aussi dans la vente de ses produits localement au travers de circuits moins longs ou, au mieux, en circuits courts (un seul intermédiaire) et en vente directe. Il est donc nécessaire et urgent que les paysans relocalisent leurs échanges, en retrouvant un ancrage à leur territoire et un lien rapproché avec les citoyens qui y vivent, ainsi qu'en se réappropriant les outils de collecte, de transformation et de commercialisation.

C'est dans ce contexte que l'ARDEAR souhaite donc accompagner les producteurs désirant s'installer ou se reconverter en circuits plus courts, ceci dans un cadre éthique de transparence et de garantie pour une alimentation issue de l'agriculture paysanne.

## ***Le financement de ces actions***

---

- le Conseil Régional Rhône-Alpes, par le biais de la convention signée avec la Direction de l'Agriculture et du Développement Rural (DADR)
- le Programme pour et Sur le Développement Rural (PSDR 3) qui finance le projet Liproco sur des fonds européens et nationaux
- le Vivéa qui finance les actions de formations menées par les départements
- la ville de Lyon qui a financée la réalisation de la plaquette des circuits courts (RACCOURCI)

## ***Sigles***

---

AB : Agriculture Biologique

AMAP: Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne / AP: Agriculture Paysanne

AOC : Appellation d'Origine Contrôlée

FADEAR : Fédération des Associations pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural

INPACT : *IN*itatives Pour une *AG*riculture Citoyenne et Territoriale

LIPROCO: « Lien Producteurs - Consommateurs ». Ce projet associe des chercheurs et des acteurs du développement rural (Alliance, ARDEAR, AVEC - Terre d'Envies, CIVAM, Chambre Régionale d'Agriculture) dans le but d'analyser et de comprendre les multiples initiatives de vente en circuits courts, et d'apporter des outils aux acteurs du développement pour améliorer leur action.

# INSTALLATION / CREATION D'ACTIVITES

*Référents paysans* : Thérèse Nesme et Etienne Mary

*Salariée* : Catherine Dulong - 219, rue du Général de Gaulle - 38 220 VIZILLE - [ardear.installation@orange.fr](mailto:ardear.installation@orange.fr)  
04.76.78.87.39 - 06.66.75.18.76

## ***Rappel sur le rapport d'activités 2008***

---

La période 2007-2008 a été marquée par de nombreux changements sur le poste installation – création d'activités.

La phase d'expérimentation du projet APPETI s'est achevée en décembre 2007. Elle a été suivie d'un travail de capitalisation jusque septembre 2008, marquant la fin définitive de ce programme expérimental. Il aura permis à l'ARDEAR d'acquérir des compétences et des savoir-faire en matière d'accompagnement à la création d'activités, mais aussi de développer des partenariats durables avec des collectivités et des centres de formation.

L'ARDEAR a relancé la coordination régionale sur l'installation, notamment en définissant des missions prioritaires telles que l'appui aux structures départementales souhaitant s'impliquer sur l'installation, la mutualisation de compétences au sein du réseau et la poursuite d'actions sur le foncier

Enfin, l'ARDEAR, l'Addear38 et l'AFIP ont initié un nouveau projet d'aide à la création d'activités en Alpes Sud Isère, dans la lignée du programme APPETI. Il impliquera la délocalisation du poste de la chargée de mission de l'ARDEAR qui sera désormais basée à Vizille pour assurer un travail de proximité avec les bénévoles du réseau et les acteurs du territoire.

## ***PSADER<sup>1</sup> Alpes Sud Isère : Aide à la création d'activités en Alpes Sud Isère***

---

*En 2008, l'ARDEAR, a souhaité poursuivre son action en faveur de la création d'activités en milieu rural. Avec l'Addear de l'Isère et l'AFIP, elle a proposé au territoire d'Alpes Sud Isère un projet tri-annuel visant à repérer, sensibiliser et accompagner des porteurs de projets, des cédants potentiels et des élus dans leur projet de création ou transmission d'activités telles que l'agriculture, l'artisanat, le commerce, l'agri-tourisme etc..*

*Une fois cette proposition acceptée par la commission agricole locale, l'ARDEAR a donc déménagé une partie de ses bureaux en direction de Vizille, à 20 km au sud de Grenoble. Entre temps l'AFIP Rhône-Alpes, rencontrant d'importantes difficultés, a dû se retirer du projet.*

### **• Mobilisation et rencontres avec les acteurs du territoire**

Avant d'initier des actions concrètes, l'Ardear a souhaité affiner sa connaissance du terrain. En effet, Alpes sud Isère regroupe quatre « pôles » (le Trièves, l'Oisans, la Matheysine et le Sud Grenoblois) avec des contextes variés et des identités propres, dont il nous fallait tenir compte.

Entre novembre 2008 et mars 2009, nous avons donc interviewé une vingtaine de structures, soient 33 personnes (techniciens, bénévoles, élus confondus) et une dizaine d'élus locaux. Ces rencontres ont été essentielles pour comprendre les rôles de chacun et les problématiques locales. A l'issue de cette phase de rencontre, nous avons ainsi identifié des actions pertinentes à mettre en place en 2009 sur les différentes zones du territoire.

Un autre objectif sous-jacent était d'initier des dynamiques locales et des partenariats autour d'actions concrètes. C'est chose faite puisque plusieurs chantiers se sont rapidement mis en place.

---

<sup>1</sup> Plan Stratégique Agricole et de Développement Rural. Il s'agit de la branche agricole des CDRA : Contrat de Développement Rhône-Alpes, passés entre la Région et des territoires rhônalpins.



- **Accompagnement individuel de porteurs de projet et de cédants**

L'ARDEAR et l'Addear38 ont développé l'accompagnement individuel de porteurs de projet et de cédants. Dans les deux cas, il s'agit d'aider des personnes à formaliser leur projet et leur permettre d'aborder l'installation ou la transmission de façon sereine, en tenant compte des facteurs humains, familiaux, techniques et financiers.

Entre novembre 2008 et juin 2009, nos associations ont accompagné 4 cédants et 12 porteurs de projets essentiellement agricoles. Les demandes d'accompagnement devraient progressivement monter en puissance en 2009 et 2010 du fait de la mise en place d'actions de sensibilisation sur le territoire.

- **Journée d'échanges « Association et entraide dans les projets d'installation »**

L'Addear38 a organisé le 5 juin 2009, à Clelles (dans le Trièves), une journée à destination des porteurs de projets afin de leur donner des clés pour envisager une installation en association. Plusieurs témoignages ont amené des éléments sur les facteurs humains à prendre en compte pour réussir une telle démarche. Les formes d'entraides qui peuvent exister dans l'installation agricole ont également été abordées. Malgré une journée riche en échanges et témoignages, qui a apporté même aux intervenants, nous n'avons réussi à toucher que 5 porteurs de projets.

- **Accompagnement à la construction d'offre d'activités**

Cette action qui devait initialement être menée par l'AFIP Rhône-Alpes, a été poursuivie par l'ARDEAR. Elle consiste à accompagner des communes (élus, habitants, associations...) ayant des potentiels de création d'activités sur leur territoire (local vacant, besoins de la population en service, filière locale non exploitée etc.) dans la réflexion et la mise en place d'une offre d'activité. Les demandes affluent sur le territoire ; l'ARDEAR a déjà été sollicitée à plusieurs reprises :

- à St Guillaume (Trièves): sur un projet de réhabilitation d'une ancienne poste en gîte rural ;
- à Herbeys (Sud Grenoblois) : pour créer un commerce proposant des produits agricoles locaux et des produits de premières nécessité ;
- sur la Communauté de Communes du Sud Grenoblois : pour évaluer les possibilités de mise en place d'un commerce multi-service ambulancier ;
- à Avignonnet (Trièves) : sur un projet de magasin de producteurs.

Ces accompagnements sont gourmands en temps et nous risquons probablement de ne pouvoir répondre à toutes les demandes, si celles-ci continuent d'augmenter.

- **Communication sur le projet**

Afin de mieux nous faire connaître sur le territoire, nous avons créé une plaquette présentant l'ARDEAR et l'Addear38, notre projet et les services que nous proposons aux porteurs de projets, cédants potentiels et élus. Imprimée en 2000 exemplaires, cette plaquette a été diffusée auprès de tous nos partenaires locaux et des communautés de communes du territoire.

Pour maintenir la dynamique initiée lors des rencontres avec les acteurs locaux, nous avons aussi éditée une lettre d'information bi-annuelle qui a été envoyée dans les 109 communes de Alpes Sud Isère et auprès d'une centaine d'autres partenaires.

- **Préparation des actions de l'automne et hiver 2009**

Enfin le premier semestre 2009 a été consacré à l'organisation d'une série d'actions qui auront lieu en automne et hiver 2009 :

*Des actions de sensibilisation*

- le 20 août, l'ARDEAR et l'ADASEA organisent une soirée de sensibilisation à la transmission agricole sur le canton de Corps ;
- 2 soirées de sensibilisation de porteurs de projets à la création d'activités auront lieu le 14 septembre à Vizille et le 8 octobre à Bourg d'Oisans, en partenariat avec Isère Sud initiative<sup>2</sup> ;
- le 1<sup>er</sup> octobre, et à la demande des agriculteurs de l'APAO<sup>3</sup>, nous animerons une rencontre entre agriculteurs et porteurs de projets, pour favoriser l'entraide sur les projets d'installations ;
- le 20 octobre, l'ARDEAR en partenariat avec le Parc National des Ecrins et deux associations agricoles locales, proposera une soirée à destination d'élus locaux sur l'agri-tourisme ;

*Des actions de formations*

Les agriculteurs/trices, et leur conjoint(e)s, en réflexion sur leur projet de transmission pourront participer le 13 octobre à une journée organisée par l'Addear38 en lien avec l'AFOCG01 pour « Evaluer la valeur de son bien à transmettre ».

Ceux qui souhaitent poursuivre leur réflexion suivront en novembre et décembre, une formation de 4 jours pour « Construire son projet de transmission ».

Les porteurs de projets quant à eux se verront proposé une formation de 8 jours, « De l'envie à la formalisation du projet ». Un temps de rencontres entre porteurs de projet et cédants des deux formations sera organisé début décembre.

La rentrée sera donc bien animée et riches en actions de terrains !

## ***COORDINATION REGIONALE INSTALLATION***

---

- **Suivi des politiques installation**

En 2008 et 2009, l'ARDEAR a continué à suivre de près l'évolution des politiques nationales et régionales à l'installation et notamment le nouveau dispositif PPP<sup>4</sup> : en participant à des réunions à l'échelle régionale et nationale, en réalisant de la veille foncière et en diffusant régulièrement des informations auprès des associations départementales. Ce travail de coordination s'est réalisé en lien étroit avec Quentin Hecquet animateur de la Confédération Paysanne Rhône-Alpes, Françoise Cagnon (73) et Etienne Mary (38), les deux paysans référents du dossier installation à l'échelle régionale.

- **Organisation d'une formation pour les futurs conseillers PPP**

Suite à des demandes d'associations départementales, l'ARDEAR et INPACT National ont organisé une formation de 3 jours pour permettre aux animateurs du réseau INPACT Rhône-Alpes d'« Acquérir les compétences pour être conseillers PPP ». A l'issue de cette formation, plusieurs animateurs<sup>5</sup> ont engagé des démarches pour être habilités Conseillers PPP et pouvoir accompagner des porteurs de projets demandant la Dotation Jeunes Agriculteurs. Ils pourront aussi être financés par la Région pour accompagner tout porteur de projet en démarche d'installation.

---

<sup>2</sup> ISI est une plate-forme d'initiative locale qui finance des projets de création d'activités

<sup>3</sup> Association pour la Promotion de l'Agriculture en Oisans

<sup>4</sup> Plan de Professionnalisation Personnalisé

<sup>5</sup> Addear 01, 07 et ARDEAR

- **Recensement de l'offre de formation de nos associations**

La réflexion sur notre implication au sein du dispositif PPP, a aussi amené l'ARDEAR et la Confédération Paysanne a mené un recensement de l'offre de formation de nos réseaux afin de la rendre diffusée auprès des personnes en démarche d'installation. La Confédération Paysanne Rhône-Alpes a ainsi recensé l'offre de formation des Addear- Confédérations Paysannes et Comités d'Action Juridique, et l'ARDEAR a entrepris le même travail au sein du réseau INPACT. Nous souhaitons à présent mettre l'accent sur la communication en réalisant une plaquette et des catalogues de formation à diffuser auprès des Points Accueils Installation et des Conseillers PPP.

- **Appui aux Addear : Définition d'une méthodologie commune d'accompagnement de porteurs de projets**

L'appui aux initiatives des associations départementales est l'une des priorités de l'ARDEAR. Les salariés des Addear de l'Ain, de la Loire et de l'Isère nous ayant fait part de leur volonté de se professionnaliser en accompagnement de porteur de projet, l'ARDEAR a organisé et animé 5 journées pour définir une méthode communes d'accompagnement. D'ici fin 2009, ce travail sera formalisé sous la forme d'un livret qui présentera les différentes étapes de l'accompagnement et les outils disponibles pour les animateurs de notre réseau. Nous réaliserons aussi un document de communication présentant notre accompagnement et ses spécificités ainsi que les contacts des associations départementales réalisant de l'accompagnement de porteurs de projets.

- **Habitat, foncier et locaux pour les créateurs d'activités : un guide pour les élus**

Dans le cadre du projet APPETI, l'ARDEAR a réalisé en 2007 un guide de sensibilisation des élus de St Etienne Métropole sur l'accès au foncier et locaux pour les créateurs d'activités. Fort de cette expérience, nous avons rejoins les associations Relier<sup>6</sup>, AVRIL et Terre de Liens pour participer à projet de guide national à destinations des élus, pour les sensibiliser aux rôles qu'ils peuvent jouer pour favoriser l'accès à l'habitat, au foncier et aux locaux pour les créateurs d'activités en milieu rural.

Ce guide sera produit sous la forme d'une version nationale qui pourra ensuite être facilement adapté sous forme de version locale par l'ajout de fiches présentant des expériences, des aides financières ou des acteurs du territoire concerné. L'ARDEAR expérimente se travail d'adaptation du guide national sur le territoire d'Alpes Sud Isère.

En 2009-2010, les associations finaliseront ces guides et se pencheront sur leur diffusion en animant des temps de rencontres avec les élus pour les sensibiliser aux rôles qu'ils peuvent jouer.

- **FAM : Femmes Actives en Milieu rural**

L'ARDEAR s'implique depuis 2007 sur la question de la création d'activité par les femmes. Elle a notamment réalisé des formations Créer au féminin dans le cadre d'APPETI. A l'issue de ce projet, plusieurs des partenaires<sup>7</sup> d'APPETI ont souhaité continuer à travailler sur cette thématique. Nous avons ensemble construit un projet d'expérimentation visant à tester l'intérêt des formations entre femmes dans les parcours de création d'activité ou d'installation. L'ARDEAR s'impliquera en 2009 et 2010 sur la coordination de ce projet et se nourrira de cette expérimentation pour organiser une formation à destination de publics féminins sur le territoire d'Alpes Sud Isère.

---

<sup>6</sup> Réseau d'Expérimentation et de Liaisons des Initiative en Espace Rural

<sup>7</sup> Le CFPPA de Belley, l'Université Jean Monnet, Actions et Politiques Publiques et Microfac

La période 2009- 2010 devrait permettre de soutenir les récents changements au sein du pôle installation – création d'activités.

- **Conforter le projet « Aide à la création d'activités en Alpes Sud Isère »**

L'ARDEAR continuera à s'investir sur ce nouveau projet qui doit se poursuivre jusque juillet 2011. Comme décrit précédemment, l'automne et l'hiver 2009 seront riches en actions de sensibilisation et de formation, et l'accompagnement individuel se poursuivra aussi en parallèle. Fin 2009, un an après son démarrage, nous ferons un premier bilan du projet et pourront ainsi définir les orientations de l'année à venir. Notons néanmoins que pour le moment l'implication de bénévoles est limitée. Il s'agira d'un des enjeux de l'année à venir car les actions de terrain que l'ARDEAR et les Addear portent ne peuvent survivre que grâce à des forces vives (paysans, porteurs de projets etc.).

- **Une plus forte implication dans le PPP**

La période 2008-2009 a été marquée par une implication progressive de nos réseau au sein du PPP. Pour l'ARDEAR, c'est un réel enjeu car nous souhaitons que tous les porteurs de projets, quels que soient leur profil ou leur projet, puissent être accompagnés et obtenir des aides s'ils le souhaitent. Les animateurs des Addear de l'Ain, de l'Ardèche et de la Loire présenteront prochainement leur candidature pour être conseillés PPP. Démarches que l'ARDEAR pourra appuyer si besoin en terme de conseil, formation complémentaire ou autre.

En 2009 et 2010, nous souhaitons que cette dynamique se poursuive. L'ARDEAR et la Confédération Paysanne organiseront notamment une journée d'information et de débat stratégique pour les paysans de notre réseau.

- **Continuer à soutenir les initiatives départementales et se rapprocher du réseau INPACT**

De même l'ARDEAR poursuivra son soutien aux initiatives portées par les Addear puisque c'est le cœur de ses interventions. Certains animateurs se sont récemment professionnalisés pour accompagner ou conseiller des porteurs de projets, ce qui laisse penser que des actions en faveur de l'installation vont se développer ci et là en Rhône-Alpes. Espérons que ces initiatives aient un effet boule de neige et donnent envie à d'autres départements de s'atteler à la question de l'installation. L'ARDEAR restera en tout cas présente pour soutenir les Addear et peut être aussi certaines associations du réseau INPACT dont nous nous sommes rapproché récemment et qui, elles aussi, souhaitent que nous mutualisions nos compétences.

# PROJET PPENSE / FERMES DU MONDE

*Partenariat Paysan pour un Echange Nord Sud Equitable*



**Référents paysans** : Dominique Bissardon et Jean Louis Nicolas

**Animatrice** : Stéphanie Piveteau - 40 rue Teraillet - 73190 St Baldoph - [ardear.nordsud@wanadoo.fr](mailto:ardear.nordsud@wanadoo.fr)

Tel : 04.79.60.49.15 / Fax : 04.79.60.49.14

**Information** : départ en congé maternité et parental de Stéphanie Piveteau le 3 août 2009, retour prévu début avril 2010 et remplacement qui sera effectué par Marie Pupier.

## **Extrait du rapport d'activité 2007/2008 :**

« Le projet PPENSE/ Fermes du Monde de 2007 à 2009 : Quel bilan ? Quelle direction ?

2008 a été pour le projet une année aux couleurs du Bénin (...). En 2009, ce sera le Burkina Faso (...). Notre organisation interne se structure et prend une dimension régionale, ce qui demande de construire de nouveaux outils de gestion collective sur ce projet (...). L'essaimage continue et s'ouvrira à la Région Auvergne fin 2009, suite à une nouvelle collaboration entre la FRCIVAM Auvergne et l'ARDEAR. L'Association Fermes du Monde a vu le jour en mai 2008 (...). Deux enjeux se posent aujourd'hui : la mise en place de la gestion collective des produits et la formalisation d'un système de garantie de la démarche Fermes du Monde. Enfin, le partenariat avec le réseau Artisan du Monde (ADM) se renforce (...) pour réfléchir à une démarche de commerce équitable local (...). Aujourd'hui, l'objectif est de pouvoir formaliser cette démarche à travers des expériences concrètes et d'y associer un réseau plus large d'acteurs dont le collectif lyonnais des circuits courts. ».

## **CADRE DU PROJET**

Le projet PPENSE/ Fermes du Monde est actuellement engagé, pour la deuxième année, dans **un programme de consolidation des échanges nord sud**, en partenariat avec la Région Rhône Alpes : programme sur 3 ans, début de mise en œuvre en juin 2007.

<b>Objectif global</b>	Consolider les échanges entre les producteurs de Rhône Alpes et les acteurs ouest africains, afin de : <ul style="list-style-type: none"><li>▪ développer et promouvoir les pratiques de commerce équitable nord sud et local</li><li>▪ soutenir et valoriser les agricultures vivrières et paysannes au sud et au nord</li></ul>
<b>Objectifs spécifiques</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Renforcer la mobilisation des producteurs</li><li>▪ Développer les relations et les collaborations avec les acteurs ouest africains des filières équitables : en particulier sur le Bénin et le Burkina Faso</li><li>▪ Consolider et promouvoir la filière de produits Fermes du Monde®</li><li>▪ Communiquer et sensibiliser sur le commerce équitable et l'agriculture paysanne</li></ul>



<b>Financement</b>	Les trois conventions ont été renouvelées le 29 juin 2009, entre la Région Rhône Alpes et l'ARDEAR, pour la mise en œuvre de ce programme :		
		<b>Montant 2007/2008</b>	<b>Montant 2008/2009</b>
	Conventions		
	L'animation et le suivi du programme	60 000 € (80%)	50 000 € (77%)
	La recherche et le développement de produits Fermes du Monde	14 000 €	8 000 €
	La production d'outils d'information et de sensibilisation et développement des échanges et de la coopération Nord Sud	31 000 €	15 000 €

## **PRESENTATION DU BILAN ANNUEL PERSPECTIVES 2009/2010**

*Présentation des grandes orientations prises sur ce projet de l'année en cours et des enjeux qui se posent en 2009/2010 :*

### **Une dynamique locale au nord qui repose sur un engagement fort des paysans membres...**

L'année 2008/2009 fut une année de consolidation du réseau PPENSE/Fermes du Monde, avec le renforcement du pilotage régional du projet et des équipes départementales, en particulier en Ardèche et en Savoie. Les membres fondateurs des Monts du Lyonnais peuvent aujourd'hui s'appuyer sur de nouveaux adhérents, pilotes dans leur département et force de décision au niveau régional. A ce jour, le pilotage du projet PPENSE/Fermes du Monde a pris une dimension régionale et se situe à 3 niveaux : le comité de pilotage PPENSE (un à plusieurs référents de chaque département), le conseil d'administration de l'Association Fermes du Monde et les réunions interdépartementales PPENSE (concernent tous les paysans membres).

Enjeux : Alors que l'on constate une implication plus forte des paysans membres dans le pilotage du projet, on note un ralentissement de l'essaimage du projet (entrée de nouveaux). Ce dernier point montre la **nécessité pour le projet de redéfinir une procédure d'essaimage plus adaptée dans ses modalités d'information et de prise de contact et dans son processus de formation interne.**

Actions principales 2009/10 à mettre en place : Travail d'actualisation de la formation PPENSE « S'inscrire dans une démarche locale de Commerce équitable » (bilan et redéfinition d'un cadre de formation)

### **Ouverture du projet au niveau national...**

Mi 2008, l'ARDEAR reçoit une sollicitation de la FRCIVAM Auvergne, pour lancer le projet PPENSE/Fermes du Monde sur leur territoire, plusieurs adhérents à son réseau étant intéressés par cette initiative et souhaitant la développer sur leur ferme. Après 3 années de construction du projet en Rhône Alpes, l'ouverture nationale est une étape à franchir, qui apparaît aujourd'hui possible et importante afin de donner une envergure et une dynamique nouvelle au projet. Ainsi, l'ARDEAR a décidé de soutenir l'essaimage du projet PPENSE/Fermes du Monde en Auvergne. Ce travail doit permettre à de nouveaux producteurs auvergnats d'entrer et porter cette démarche PPENSE sur leur ferme, la FRCIVAM étant un relais d'animation et de coordination de cette dynamique. La FRCIVAM est actuellement en contact avec la Région Auvergne, pour un appui éventuel fin 2009.

Enjeux : L'ARDEAR aura alors **le souci d'accompagner et de garantir les bases de ce lancement dans ce nouveau territoire**. Ainsi, cet essaimage national fut conditionné à un travail de définition des fondamentaux du projet : cadre de garantie pour assurer les bonnes conditions d'essaimage hors de nos frontières. Mars 2009, grâce à une formation-action réalisée par B Chizelle de Autrement dit, l'équipe ppensé a construit « la vision partagée du projet PPENSE/Fermes du Monde » : support pour réaliser une charte du projet et outil pour décider des orientations du projet.

Actions principales 2009/10 à mettre en place : Signature d'une convention de partenariat avec la FRCIVAM Auvergne et accompagnement de l'essaimage du projet sur ce territoire.

### **Vers plus d'échanges paysans et vers de nouveaux partenariats...**

L'ARDEAR développe « un autre regard » sur les échanges paysans : tournés avant tout vers l'humain, ces échanges reposent sur un partage des expériences, des pratiques et des savoir-faire, pour faire avancer et accompagner les idées et les projets de chacun, au nord et au sud. Ils se concrétisent par des missions de paysans ppensé dans les pays partenaires et des accueils en France de nos partenaires et autres acteurs du sud sur les fermes du réseau ARDEAR. De nombreux thèmes sont abordés, les principaux sont la transformation des produits et leur valorisation locale.

Enjeux : Le projet PPENSE repose sur deux partenariats historiques : le Bénin et le Burkina Faso. Mais, l'implication de nouveaux groupes locaux, qui peuvent avoir, eux-même, des liens privilégiés avec le sud en rapport à leur territoire et leurs partenariats locaux, pose **la question de l'ouverture du projet PPENSE vers d'autres partenariats au sud**. Mars 2009, suite à la formation-action Autrement Dit, l'équipe ppensé prend la décision d'ouvrir les échanges et les partenariats à d'autres pays du sud, sur la base d'un portage et d'une implication directe d'un groupe local ppensé (volontaire et acteur de ces nouveaux liens) et d'une validation du Comité de Pilotage PPENSE.

### **Ouverture à un échange paysan dans la région de Rabbat au Maroc :**

Certains paysans membres du groupe ppensé Ardèche accueillent depuis de nombreuses années de jeunes stagiaires agricoles marocains. En effet, dans le cadre de la convention "Opération Maroc - Stage 250" conclue entre le Maroc et la France, des étudiants de l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II et de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès bénéficient d'un stage dans une exploitation agricole française pendant deux mois (mi-juin à mi-août). Plusieurs étudiants, venus en stage en Ardèche, ont gardé contact avec les paysans, qui les ont accueillis. **Aujourd'hui, certains de ces stagiaires ont un projet d'atelier de transformation fromagère et ce, afin de valoriser la ressource laitière locale, caprine en particulier dont la filière est encore très peu organisée.** Leur ambition serait de travailler en partenariat avec une dizaine d'éleveurs locaux de la région de Sidi Kacem, afin d'en valoriser le lait via la transformation et de développer ainsi une activité économique locale dans une démarche durable. Cet atelier pourra à terme s'étendre à d'autres produits et d'autres filières (fruits, légumes). Actuellement, le groupe de jeunes travaille à la rencontre des producteurs et à l'évaluation des possibilités, quant à la mise en place de ce projet.

Une première visite au Maroc en décembre 2008 a été réalisée par la présidente de la FDCIVAM Ardèche (membre du groupe ppensé). A son retour, elle a partagé cette expérience et les réflexions naissantes avec le groupe Ardèche. Les paysans ardéchois ont été interpellés par cette initiative, notamment par la proximité avec leur expérience locale : production caprine (très représentative du territoire ardéchois), projet collectif, transformation fermière, valorisation locale. Elle fait écho aux projets locaux, en région Rhône Alpes, où des producteurs s'organisent pour créer des outils de valorisation collective des produits fermiers (magasins de producteurs, plate forme de commercialisation – atelier de transformation collectif). Des échanges sur ces questions pourraient apporter un certain regard, un accompagnement humain dans la création de l'atelier de transformation et nourrir les réflexions sur le commerce équitable, sur la valorisation du savoir faire paysan. Pour appréhender de façon plus précise ces questions, aller à la rencontre des acteurs, envisager les enjeux

locaux et percevoir les axes d'échange possible, **une mission d'identification au Maroc est envisagée en 2010 et sera portée par la FDCIVAM Ardèche.** Elle s'appuiera sur les contacts locaux des anciens stagiaires 'Opération Maroc - Stage 250'' et sur le réseau universitaire attaché. Des rencontres avec le chargé de mission « des stages 250 » (Alain Robert) de l'ENITA de Clermont Ferrand sont prévues pour ce printemps.

**Enjeux : La mise en place et le suivi d'un partenariat par le groupe ardéchois sera l'occasion, pour les paysans, de mieux appréhender leur place au sein du groupe régional ppensé, d'avoir un projet précis fédérateur pour le groupe et mobilisateur pour de nouveaux adhérents potentiels, un outil de travail et de réflexion sur les questions d'équité, d'échanges Nord Sud.**

### **Le développement des produits Fermes du Monde en question...**

La marque Fermes du Monde est source de créativité et d'originalité : les produits se diversifient dans leur lieu de production, leur gamme et leur parfum. On peut citer aujourd'hui une cinquantaine de références à gérer et à suivre. La création de l'Association Fermes du Monde permet d'avoir un réel outil de gestion de ces produits Fermes du Monde : un outil décisionnel avec le conseil d'administration et l'AG de l'AFDM, et fonctionnel avec la construction d'un cadre de gestion collective de cette marque. 2009/2010 doivent permettre d'avancer sur ce dernier point : travail sur la gestion financière et comptable de l'association, la gestion commerciale et logistiques des achats/ventes et la gestion de la garantie produit.

Enjeux : On peut constater une augmentation de la production et des ventes Fermes du Monde, mais cette évolution ne correspond pas au potentiel réel des fermes, lié en grande partie au positionnement commercial de ce produit et surtout **à la problématique d'approvisionnement en produits du sud.** Pour le premier point, plusieurs éléments influencent la place que peut prendre le produit Fermes du Monde par rapport à la gamme de produits de la ferme : la cohérence vis à vis de l'identité de la ferme et ses produits, la situation et les priorités du paysan (installation, recherche de marché, proche de la retraite, difficulté financière...), le retour et l'intérêt des clients de la ferme pour ce produit. Cependant, on constate que le vrai frein au développement de la production Fermes du Monde est la capacité à assurer auprès des paysans un approvisionnement sûr et régulier de produits du sud. L'association Fermes du Monde rencontre des difficultés d'approvisionnement certaines, pour différentes raisons : les volumes de commande, les difficultés des filières partenaires... A savoir par exemple que depuis fin 2007, aucune livraison de jus d'ananas du Bénin n'a eu lieu (arrêt de la production depuis avril 2008), avec un impact direct sur la production d'un produit historique de la marque : le jus de pomme ananas. Ainsi, 2009/2010, un travail de prospection sera primordiale pour assurer un approvisionnement sur du long terme et de confiance.

Activités principales 2009/10 à mettre en place : Faire un travail d'identification des partenaires logistiques et engager une réflexion sur les filières et les partenariats ppensé.

### **La nécessité pour le projet PPENSE de trouver de nouveaux partenariats financiers...**

Les nouvelles conventions avec la Région Rhône Alpes soulève deux inquiétudes : la réduction des fonds disponibles pour mener ce projet **et l'arrêt du financement des activités de partenariat nord sud avec le Bénin et en particulier avec l'UGPAT.** A savoir que le Bénin n'est pas dans la zone de coopération décentralisée de la Région Rhône Alpes. D'un point de vue juridique, son soutien à des actions hors zone de coopération doit être ponctuel et justifié par un caractère expérimental : ce fut le cas du projet PPENSE sur les échanges Bénin de 2005 à 2008. Ainsi, la nouvelle convention régionale sur les échanges se voit réduite de moitié, sans attribution de financement pour la mission Bénin prévue en 2010. Pour permettre au projet PPENSE de mener les actions d'échange prévues sur 2009/2010, l'ARDEAR a répondu à un appel à projet de la Fondation de France / CFSI pour « l'appui à des réseaux de promotion de l'agriculture familiale en Afrique subsaharienne » et a obtenu un financement de 15 000 €, pour mener les 2 actions d'échange prévues en 2009/10 : l'accueil des

partenaires béninois et burkinabés à l'occasion du Salon européen du Commerce équitable et la mission au Bénin.

Enjeux : 2010 doit être une année de prospection de nouveaux partenaires financiers, comme le Ministère des Affaires Etrangères, pour consolider les sources de financement du projet.

Activités principales 2009/10 à mettre en place : Réalisation d'un nouveau programme triennal du projet : support pour lancer une nouvelle collaboration avec la Région Rhône Alpes suite aux élections de mars 2010 et pour répondre à de futurs appels à projet.

## Un nouveau film pour parler du projet PPENSE / Fermes du Monde

### La « Voix paysanne du Commerce équitable »

Une vidéo de Patrick Avrillon et Pierre Davidovici



La « Voix Paysanne du Commerce équitable » est un portrait d'hommes et de femmes, paysans de notre région réunis autour d'une expérience d'échange avec des producteurs africains. Cette vidéo témoigne de leurs engagements pour défendre partout une agriculture paysanne et un commerce équitable. Elle évoque la singularité de ces échanges entre paysans du Sud et du Nord... Vidéo de 30 minutes

L'équipe ppense a souhaité réaliser un nouveau film, après le film Champs Mêlés, pour parler de leurs engagements et mieux communiquer sur le projet PPENSE et les produits Fermes du Monde. A de nombreuses occasions, le groupe témoigne de cette expérience : avoir un support audiovisuel était un souhait de l'équipe, pour apporter un éclairage plus global et collectif. L'objectif est alors d'avoir un film **qui parle, qui illustre les idées, les questionnements qui se posent autour des démarches de commerce équitable, d'agriculture paysanne, de solidarité et d'échange et à travers le regard de paysans impliqués dans ces démarches**, pour mieux communiquer et échanger ensuite avec le public, les consommateurs ou les jeunes.

Enjeux : le film sera finalisé pour le Salon européen du Commerce équitable et inauguré à cette occasion. Une édition de moins d'une centaine de DVD sera prévue pour la vente. C'est un outil audiovisuel multi-facettes, avec plusieurs séquences thématiques : il sera alors nécessaire de l'adapter au contexte d'intervention et de projection.

Activités principales 2009/10 à mettre en place : Inauguration du film lors du Salon européen du Commerce équitable en octobre 2009 et projection au Festival Rural de La Biolle.